LES BIBLIOTHÈQUES SONORES

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

BIBLIOTHÈQUE SONORE

« MARIE-FRANCE »

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Reconnue d'utilité publique depuis 1977

L'audiolecture

RAPPORT D'ACTIVITÉ

sur l'exercice 2025

MANOSQUE

DIGNE-LES-BAINS



B. P 421 - 04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32

Courriel :

04m@advbs.fr

Permanence : mardi 14 h - 17 h

14, rue du Bon Repos - MANOSQUE

www.bibliotheque-sonore-04.org

LES BIBLIOTHÈQUES SONORES

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

BIBLIOTHEQUE SONORE
« MARIE-FRANCE »
des Alpes de Haute Provence
B. P 421
04104 MANOSQUE

Tel: 04 92 87 85 32
Courriel : 04M@advbs.fr

Permanence: mardi14 h -17 h
14, rue du Bon Repos
MANOSQUE

www.bibliotheque-sonore-04.org

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025
MANOSQUE
DIGNE–LES–BAINS

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

En 2025, l'activité de notre Bibliothèque Sonore a une nouvelle fois été centrée sur la communication pour développer sa notoriété auprès des personnes "empêchées de lire", renouveler et augmenter le nombre de nos adhérents audiolecteurs, qu'ils soient adultes ou scolaires.

La recherche de subventions demeure également une préoccupation permanente tout comme la pérennité de nos locaux.

À ce titre, nos démarches auprès de la mairie de Manosque ont abouti à une proposition encourageante. La municipalité envisage de nous accueillir dans l'annexe de la future médiathèque d'Herbés, qui doit être construite avenue Georges-Pompidou. Les travaux n'ayant pas encore commencé, les conditions de notre éventuelle installation restent à définir.

1. Accompagner les jeunes audiolecteurs, notamment les publics DYS

Nous accueillons régulièrement de nouveaux audiolecteurs scolaires. Toutefois, le taux d'activité de nos inscrits reste encore insuffisant : seuls 47 % d'entre eux sont actuellement actifs. Nous devons donc poursuivre nos efforts pour mieux faire connaître nos services et faciliter leur utilisation.

Pour améliorer l'accès aux audiolivres de littérature scolaire, nous proposons désormais aux enseignants des classes ULIS de télécharger des ouvrages pour le compte de leurs élèves, dans le cadre d'une convention signée entre leur établissement et la Bibliothèque sonore. C'est notamment le cas des collèges Paul-Arène de Sisteron et Saint-Charles de Manosque.

À la suite d'une rencontre avec la responsable du handicap de la direction départementale de l'Éducation nationale, nous avons également organisé une formation à destination des personnels accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). L'objectif était de leur présenter le fonctionnement de la Bibliothèque sonore et de leur faire découvrir le catalogue national de littérature scolaire.

Entièrement accessible sur le portail Internet, ce catalogue compte aujourd'hui 2 443 titres, soit une progression de 8 %. Il permet de satisfaire plus de 95 % des demandes formulées par les professeurs de français et les parents d'élèves.

Les audiolivres scolaires sont enregistrés dans les éditions demandées par les enseignants des écoles primaires, des collèges et des lycées. En y ajoutant les ouvrages de littérature jeunesse, nous proposons aux jeunes audiolecteurs quelque 4 000 titres en téléchargement.

2. Des actions de communication diversifiées

La communication est essentielle pour faire connaître notre mission, toucher de nouveaux bénéficiaires et développer les partenariats indispensables à notre activité.

2-1. Nos réunions annuelle d'information

En 2025, nous avons organisé, comme chaque année, nos réunions d'information à Manosque et à Digne-les-Bains.

Nous y invitons nos bénévoles, nos audiolecteurs, nos sympathisants, les représentants des communes, les élus, la presse et les associations susceptibles de relayer nos informations.

Ces réunions permettent de présenter les évolutions de notre association nationale et des autres Bibliothèques sonores, ainsi que de faire le bilan de notre activité et de notre situation financière. Elles constituent également un temps d'échange avec les personnes qui nous soutiennent et contribuent au rayonnement de notre association.

2-2. Les manifestations extérieures

Les nombreuses manifestations organisées dans le département nous offrent des occasions précieuses de présenter nos activités et de rencontrer de nouveaux publics.

:: Le Salon du Livre de Digne-les-Bains

Notre participation au Salon du livre de Digne-les-Bains, les 17 et 18 mai 2025, puis les 23 et 24 mai 2026, confirme l'intérêt de cette manifestation, qui réunit des auteurs reconnus et de nombreux visiteurs.

Lors de l'édition 2026, nous avons pu rencontrer des élus de la ville de Digne-les-Bains et du département. Ils ont manifesté un intérêt encourageant pour notre association et pour l'utilité de ses actions.

Nous avons bénéficié de la présence de Michel Chapoton et d'Éric Guillemard, bénévoles du point relais de Digne-les-Bains, ainsi que de Jean-Claude Millet, audiolecteur et donneur de temps. Tous trois sont membres du Lions Club, partenaire de notre Bibliothèque sonore.





:: Les forums des Associations

Comme chaque année, nous étions présents au forum des associations de Digne-les-Bains, le 5 septembre 2025, et à celui de Manosque, le 6 septembre 2025. Nous avons pu compter sur le soutien de notre partenaire, le Lions Club.





• les forums des associations de Manosque et Digne-les-Bains, les 6 et 7 septembre

:: Le Festival des Correspondances de Manosque

En septembre 2025, nous avons participé pour la première fois au festival dans le cadre de sa programmation « off ». Cette initiative a constitué une occasion particulièrement intéressante de faire connaître les actions de la Bibliothèque sonore auprès d'un public plus large.

Notre participation s'est organisée autour de deux actions complémentaires :

L'enregistrement d'extraits d'ouvrages : nous avons enregistré les premiers chapitres de livres présentés par les auteurs au festival. Ces extraits étaient mis à la disposition du public, sur des baladeurs MP3, à la librairie Le Petit Pois.

Des lectures publiques : pendant les quatre jours du festival, nous avons lu à voix haute des extraits des ouvrages présentés par les auteurs le jour même.

Un stand de la Bibliothèque sonore a également été tenu pendant toute la durée de la manifestation, sur la place du Terreau. Il permettait de présenter notre association grâce à nos supports de communication et à une sonorisation. Les bénévoles étaient facilement reconnaissables à leurs tee-shirts portant le logo de la Bibliothèque sonore.

Trois donneuses de voix de la Bibliothèque sonore d'Aix-en-Provence ont rejoint notre équipe locale. Au total, onze donneurs et donneuses de voix ont assuré les lectures à haute voix au cours de ces quatre journées.





Cette prestation a été appréciée tant par le public que par les organisateurs du Festival des Correspondances. Cette expérience positive nous a permis de renouveler notre participation en 2026.



:: Le Salon du Livre de Château-Arnoux

Nous étions également présents au Salon du livre de Château-Arnoux,
les 11 et 12 octobre 2025.
Malheureusement, le choix des dates n'a pas permis à cette manifestation de rencontrer le succès espéré. Nous devrons donc réévaluer l'intérêt de notre participation lors des prochaines éditions.

2-3. Le Prix des lecteurs de DLVAgglo

La Bibliothèque sonore a participé au Prix des lecteurs de DLVAgglo 2025 en enregistrant les quatre ouvrages sélectionnés pour le concours. Jacques Thomas a siégé au comité chargé de choisir les quatre titres en compétition parmi dix premiers ou seconds romans.



Cinq de nos audiolecteurs résidant sur le territoire de DLVAgglo ont pu prendre part au vote avant la fin du mois de mai.

Cette initiative est particulièrement appréciée par les responsables des médiathèques, qui reçoivent notre lettre d'information et contribuent à faire connaître nos services auprès des personnes qui ne peuvent plus lire les ouvrages imprimés.

En juin 2025, le prix a été décerné au jeune auteur italien Matteo Porru pour son ouvrage « *La douleur fait naître l'hiver* ».

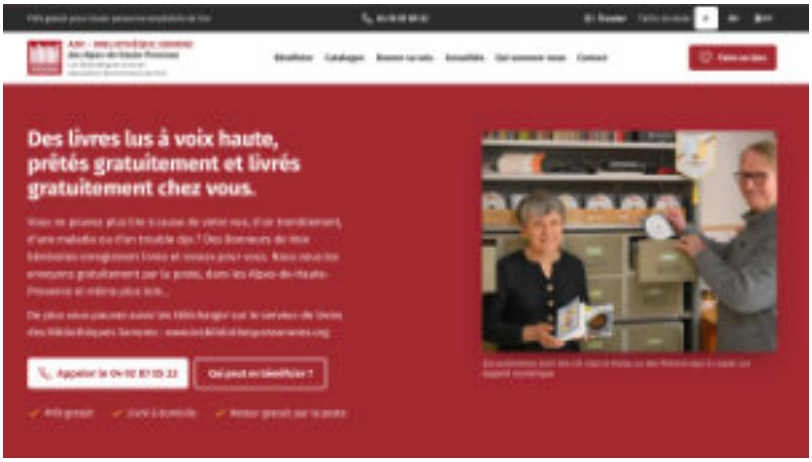
2-4. L'enregistrement du magazine départemental Le Mag 04

En 2025, nous avons décidé de proposer une version audio, enregistrée à plusieurs voix, du magazine trimestriel édité par le conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence : Le Mag 04. Cette publication présente les actions du Département en faveur de ses habitants et constitue une source d'information appréciée de nos audiolecteurs.

Nous avons proposé au conseil départemental de lui transmettre nos enregistrements afin qu'ils puissent être diffusés sur son site Internet. À ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse.

2-5. Nos supports de communication

En 2025, nous avons actualisé nos dépliants institutionnels et créé un nouveau dépliant destiné plus particulièrement aux publics DYS.



Nous avions également prévu de moderniser notre site Internet en utilisant les technologies actuelles. Ce site constitue un outil majeur pour présenter nos services, faire connaître notre catalogue et faciliter l'accès à nos ressources.

La nouvelle version du site a pu être mise en ligne en octobre 2026.

2-6. Les radios locales et la presse

À la suite de notre trentième anniversaire, le journal La Provence nous a consacré un bel article, contribuant ainsi à mieux faire connaître notre association.

Nous devons poursuivre nos efforts auprès des médias locaux, qui sont des partenaires importants pour relayer nos actions et toucher les personnes susceptibles de bénéficier de nos services. Nous les remercions chaleureusement pour leur soutien précieux et régulier.

Au niveau national, l'Association des donneurs de voix (ADV) a fait réaliser, avec l'aide d'une agence spécialisée, un dossier de presse destiné à fournir aux journalistes les informations essentielles sur notre association : ses objectifs, son fonctionnement, son histoire et les principaux chiffres de son activité.

2-7. Le Point-Relais de Digne-les-Bains

Le point relais de Digne-les-Bains est animé par Michel Chapoton, Éric Guillemard et Arnaud Gourmet, membres du Lions Club de Digne. Les permanences se tiennent à la médiathèque, une fois par mois, le troisième samedi, de 10 heures à midi, avec l'aide de Jean-Claude Millet, audiolecteur et donneur de temps.

Ce point relais joue un rôle essentiel pour les audiolecteurs de l'est du département. Il leur permet de bénéficier d'un accueil de proximité, d'un suivi et d'une assistance dans l'utilisation des services de la Bibliothèque sonore.

2-8. Le futur accès au catalogue national par les médiathèques

Un nouveau serveur national doit prochainement permettre aux médiathèques de consulter le catalogue de l'ensemble des Bibliothèques sonores, à titre informatif uniquement, sans accès au prêt des ouvrages.

La mise en place de ce dispositif nécessitera la conclusion d'une convention entre chaque médiathèque participante et la Bibliothèque sonore concernée.

Cette évolution devrait faciliter la connaissance de notre offre par les professionnels de la lecture publique et favoriser l'orientation des personnes empêchées de lire vers nos services.

2-9. Le publipostage à destination des mairies

Les maires des communes et les élus du département sont systématiquement invités à nos réunions annuelles statutaires. Nous regrettons toutefois que peu d'entre eux puissent y assister ou s'y faire représenter. Même lorsque ces invitations ne donnent pas lieu à une participation directe, le publipostage reste un moyen utile de rappeler aux collectivités l'existence de notre association, ses missions et ses besoins.

• 2-10. La lettre d'information électronique

Notre lettre d'information électronique est diffusée chaque mois auprès de 453 destinataires. Elle permet de tenir informés des actualités et des événements de la Bibliothèque sonore nos bénévoles, nos audiolecteurs, les élus et nos financeurs.

Elle constitue un lien régulier avec l'ensemble des personnes qui contribuent à la vie et au développement de notre association.

3. La vie de notre association nationale

3.1. Le congrès annuel de l'Association des donneurs de voix

Le congrès annuel de l'Association des donneurs de voix se tient à Écully, dans la métropole de Lyon. C'est un rendez-vous important qui permet aux représentants des différentes Bibliothèques sonores de se rencontrer, de découvrir les évolutions techniques, d'échanger leurs expériences et de réfléchir ensemble à l'évolution de nos pratiques.





Lors du congrès de 2025, nous avons découvert un nouveau modèle de lecteur Victor. Le lecteur de CD doit progressivement être remplacé par un dispositif utilisant une cartouche mémoire de grande capacité, sur laquelle les audiolivres pourront être chargés en Wi-Fi.

En 2026, l'ADV a été contactée par les fondateurs français du système de lecture audio Prose, qui repose sur le principe d'une enceinte Bluetooth nomade.

Cette solution présente plusieurs avantages potentiels : un prix annoncé d'environ 120 euros, un catalogue riche qui serait proposé gratuitement et une utilisation simple.



Certaines Bibliothèques sonores, notamment celle de Lille, ont commencé à expérimenter ce dispositif. Nous attendons les résultats de ces essais avant d'envisager de le proposer à nos audiolecteurs.

3-2. Le renouvellement des instances nationales

En 2025, sept administrateurs ont été élus ou réélus dans le cadre du renouvellement statutaire du tiers du conseil d'administration national.

Claudine Barrideau a été réélue à la présidence nationale. Monique Delaunois, de la Bibliothèque sonore de Grenoble, a été élue vice-présidente ; Annie Hualde, de celle de Biarritz, secrétaire ; et Didier Vigne, de celle du Havre, trésorier.



3-3. Le quinzième Prix Littéraire National de l'Audiolecture

En 2025, 400 audiolecteurs issus de plus de 60 Bibliothèques sonores ont participé à l'élection du quinzième Prix littéraire national de l'audiolecture.

Le prix a été décerné à Ruben Barrouk pour son roman autobiographique *«Tout le bruit du Guéliz»*, publié chez Albin Michel.

Cette distinction occupe une place particulière dans le paysage littéraire : elle est attribuée par un jury composé de personnes empêchées de lire les ouvrages imprimés, mais qui peuvent continuer à accéder à la littérature grâce à l'audiolecture.

Elle illustre pleinement notre mission : rendre les livres accessibles au plus grand nombre et permettre à chacun de conserver le plaisir de lire, autrement.

4. Les donneurs et donneuses de voix : une mission exigeante et indispensable

Chaque année, nous formons de nouveaux donneurs et donneuses de voix. Leur engagement est essentiel au fonctionnement de notre Bibliothèque sonore et à l'enrichissement de l'offre proposée aux audiolecteurs.

L'enregistrement d'un livre est un véritable travail qui demande du temps, de la rigueur, une bonne maîtrise de la lecture à voix haute et une attention constante à la qualité du résultat. Ces exigences peuvent parfois décourager les personnes qui débutent.

La vérification des enregistrements représente également un travail important et chronophage. Les fichiers réalisés localement sont vérifiés pour savoir s'ils répondent aux exigences de qualité nécessaires pour être mis à disposition en téléchargement sur le portail national. Jacques THOMAS a été agréé comme « vérificateur local » pour pouvoir proposer directement la mise en téléchargement des enregistrements de notre Bibliothèque Sonore.

Nous devons continuer à accompagner les nouveaux bénévoles dans cet apprentissage et à valoriser le travail minutieux de celles et ceux qui rendent possible l'accès à nos audiolivres.

5. Le renouvellement de la présidence de notre Bibliothèque sonore

J'espérais depuis longtemps que le moment de la relève puisse arriver. Il est désormais venu. Après vingt-deux années à la présidence de notre Bibliothèque sonore, j'ai le plaisir de vous annoncer que Jeanne Izzo a accepté de me succéder à compter de janvier 2026. Je l'en remercie très sincèrement.

C'est avec confiance et satisfaction que je lui confie les responsabilités de cette fonction, tout en restant à ses côtés pour l'accompagner dans cette nouvelle étape. Je continuerai à apporter mon soutien à l'association en qualité de vice-président et de secrétaire.

Je lui souhaite de connaître, dans cette mission, toutes les joies et les satisfactions que j'ai moi-même éprouvées au fil des années, notamment grâce aux témoignages et à la reconnaissance de nos audiolecteurs.

Ces vingt-deux années m'ont permis de mesurer combien l'engagement bénévole est précieux et combien notre action peut changer concrètement le quotidien des personnes empêchées de lire.

Je suis heureux de pouvoir transmettre le relais et de voir notre Bibliothèque sonore poursuivre sa mission avec une nouvelle présidence.

• Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui font vivre notre Bibliothèque sonore par leur engagement, leur disponibilité et leur générosité.

Je remercie tout particulièrement nos bénévoles, donneurs et donneuses de temps, ainsi que nos donneurs et donneuses de voix. Leur travail, souvent discret, est indispensable à la poursuite de notre mission.

J'adresse également mes remerciements à Marie-Claire et Marc Mézière, à Jeanne Izzo, à Leïla Haouala, responsable des audiolecteurs scolaires, ainsi qu'à Marylène Pillac, notre trésorière, secondée par Odile Thomas, trésorière adjointe.

Je remercie Michel Chapoton, Éric Guillemard, Arnaud Gourmet et Jean-Claude Millet, qui assurent avec régularité les permanences mensuelles et le suivi des audiolecteurs de l'est du département au point relais de Digne-les-Bains.

Je souhaite également rendre un hommage particulier à Lucette Desmettre. Arrivée à la Bibliothèque sonore en 2004, elle a consacré vingt-deux années à notre association, participant avec une remarquable fidélité aux permanences hebdomadaires. Pour des raisons de santé, elle a malheureusement dû renoncer à cette présence. Nous tenons à lui témoigner toute notre reconnaissance pour son engagement de longue durée.

Nos remerciements s'adressent aussi aux collectivités et aux organismes qui nous apportent chaque année un soutien financier indispensable à la couverture de nos frais de fonctionnement.

Nous remercions notamment :

- la ville de Manosque, qui nous accorde une subvention de 2 000 euros ;

- la Communauté de Communes Forcalquier–Montagne de Lure ;

- les communes de Sisteron, de Digne-les-Bains et de Saint-Maime ;

- nos autres partenaires et soutiens, parmi lesquels les Lions Clubs de Manosque et de Digne.

Nous remercions également les nombreux audiolecteurs, sympathisants et donneurs de voix qui contribuent au financement de nos activités par leurs dons.

Les entreprises peuvent elles aussi soutenir notre association, par des dons financiers ou en nature. Les dons financiers peuvent, sous réserve de remplir les conditions prévues par la réglementation, ouvrir droit à une réduction d'impôt..

Enfin, les Bibliothèques sonores peuvent également bénéficier de legs, dont le régime fiscal doit être apprécié selon le statut de l'organisme bénéficiaire et les dispositions applicables. Ces ressources peuvent contribuer au financement de nos équipements, notamment des lecteurs Victor, et, le cas échéant, à l'acquisition de locaux.

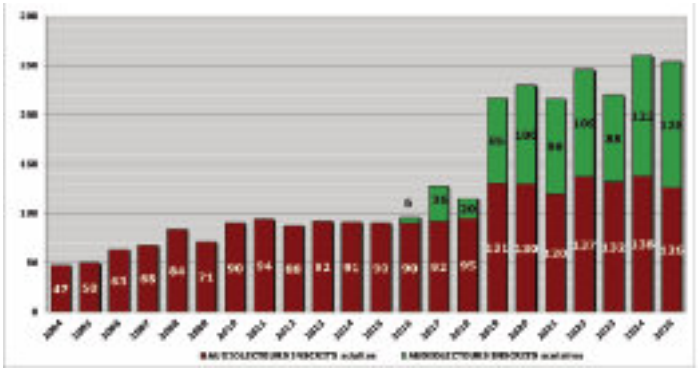
Nous vous invitons à faire connaître cette possibilité autour de vous : chaque soutien peut contribuer à renforcer durablement les moyens de notre association.

À toutes celles et ceux qui, par leur temps, leurs compétences, leurs dons ou leur confiance, contribuent à la bonne santé financière et au rayonnement de notre Bibliothèque sonore, j'adresse mes remerciements les plus chaleureux.

Grâce à vous tous, nous pouvons poursuivre notre engagement auprès des personnes empêchées de lire et leur permettre de continuer à accéder aux livres, à la culture et au plaisir de l'audiolecture.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

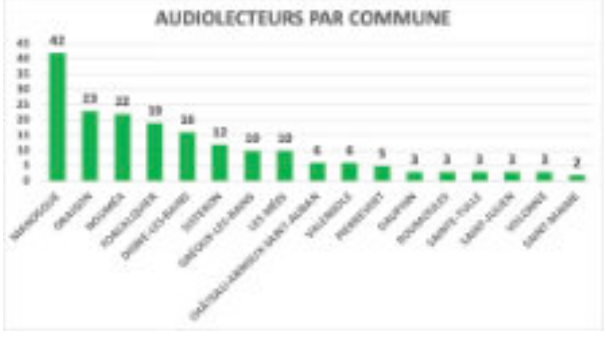
Du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025, le nombre total d'audiolecteurs actifs s'élevait à 254 dont 126 adultes inscrits, mais seulement 59 ayant lu au moins un livre ou une revue à cette date. Les audiolecteurs scolaires inscrits étaient au nombre de 128, mais seulement 60 ont réellement téléchargé et lu des audiolivres sur la période.



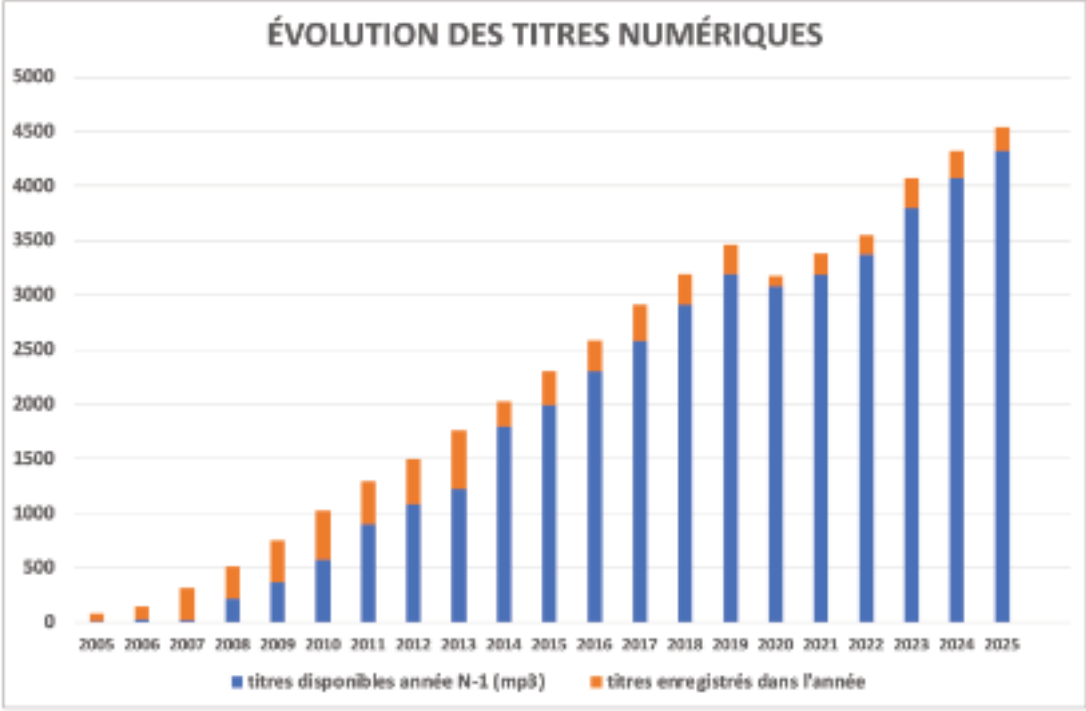
Nous tenons régulièrement à jour la liste des audiolecteurs scolaires, ce qui conduit à en supprimer régulièrement, notamment suite à des changements d'établissement ou d'entrée dans la vie active.



Il faut noter que les audiolecteurs scolaires sont par nature très fluctuants : d'une part ils ne lisent annuellement que les quelques ouvrages étudiés en classe (ils ne sont quasiment jamais des lecteurs réguliers comme les audiolecteurs plus âgés) mais ils arrêtent souvent leur activité d'une année sur l'autre en fonction de l'évolution de leur scolarité.



La répartition de nos bénéficiaires par commune montre la rédominance de la ville de Manosque. La présence de Nouméa dans cette liste s'explique par l'inscription de nombreux scolaires d'un collège de cette ville.



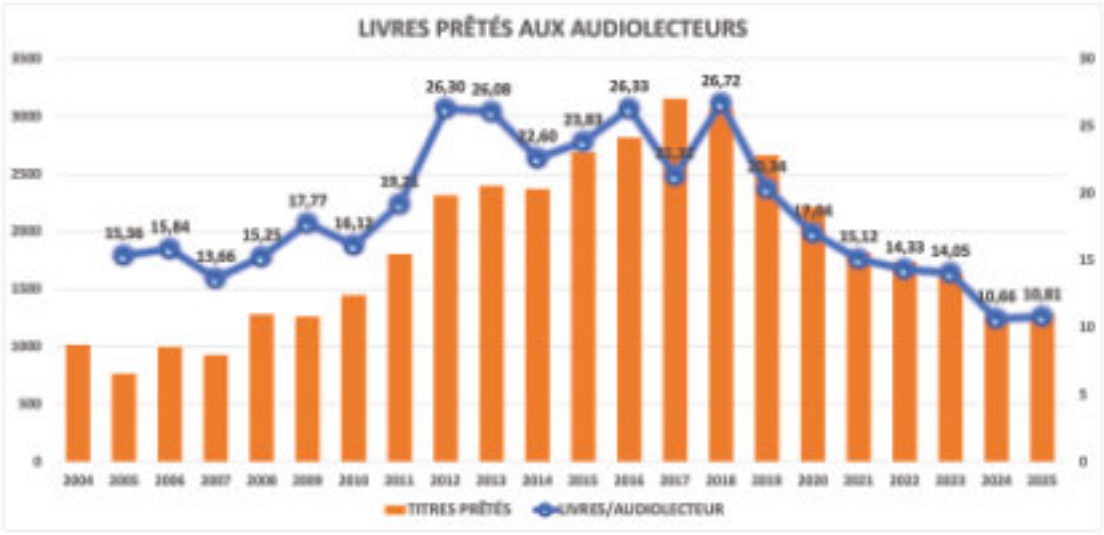
• Développement de notre catalogue

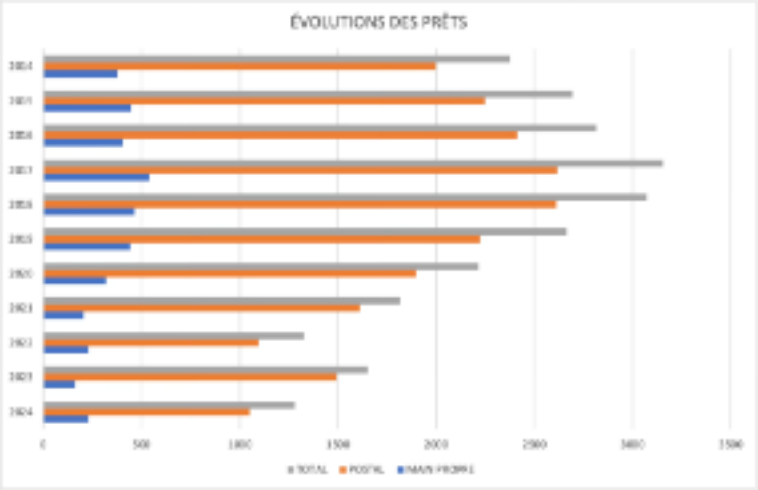
Au niveau national, le nombre de titres téléchargeables s'élevait à fin 2025 à 25 721, dont 2 324 (+2,7 %) en adaptation « littérature scolaire ». Environ 200 nouveaux titres sont mis en téléchargement chaque mois.

En octobre 2026, le nombre de titres disponibles en téléchargement s'élève à 28 026.

Le nombre de titres au catalogue de notre Bibliothèque 04 continue régulièrement sa progression. Il est de 4 789 (+454) à ce jour, avec 15 nouveaux enregistrements produits en interne et 205 titres venus du serveur ou d'autres Bibliothèques Sonores en 2025.

Nos 11 Donneurs de Temps ont assuré 2 730 heures de bénévolat sur l'année 2025, tandis que 7 Donneurs de Voix ont assuré 1 482 heures d'enregistrement. Nous les remercions tous chaleureusement, et nous encourageons nos Donneurs de Voix à poursuivre leurs enregistrements en souhaitant qu'ils y trouvent plaisir et satisfaction d'être utiles.





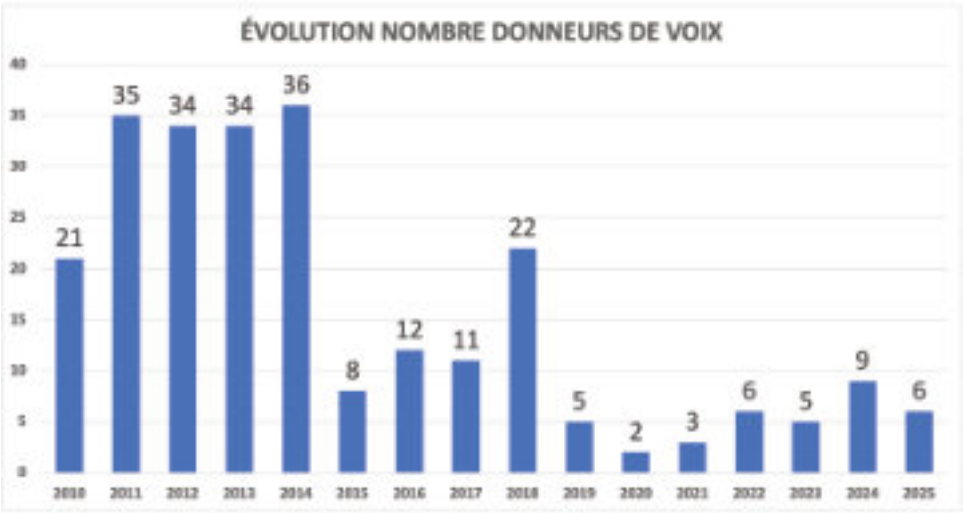
Le nombre de titres prêtés, soit 1 286 (+1,4 %) est quasiment stable après une diminution régulière depuis la période de la COVID (1 814 en 2021, 1 734 en 2022, 1644 en 2023, 1268 en 2024) mais le nombre de titres prêtés par audiolecteur est en légère augmentation.

Il faut toutefois ajouter les titres lu à partir des téléchargements, soit 512 titres (+14,2 %), ce mode d'accès à l'audiolecture étant en développement régulier.

On constate malgré tout une diminutin régulière des prêts depuis 2018, que ce soit pour les remises en main propre ou par les envois postaux.

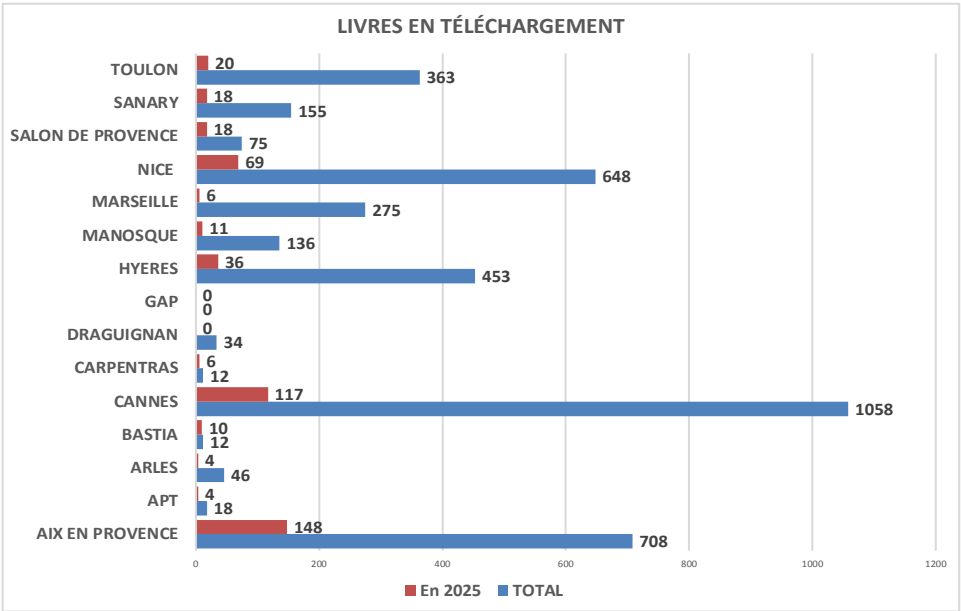
Par ailleurs 159 prêts d'audiorevues ont également été réalisés sur la période.

Le nombre de titres au catalogue ainsi qu'en téléchargement sur le portail Internet est en accroissement permanent. Il faut noter que la plupart des titres récents, notamment les prix littéraires, sont disponibles très rapidement pour nos audiolecteurs. Ainsi, dès la rentrée littéraire, tous les titres présélectionnés pour les principaux prix littéraires étaient enregistrés. De plus nos audiolecteurs peuvent désormais écouter la revue de notre département Le Mag 04.



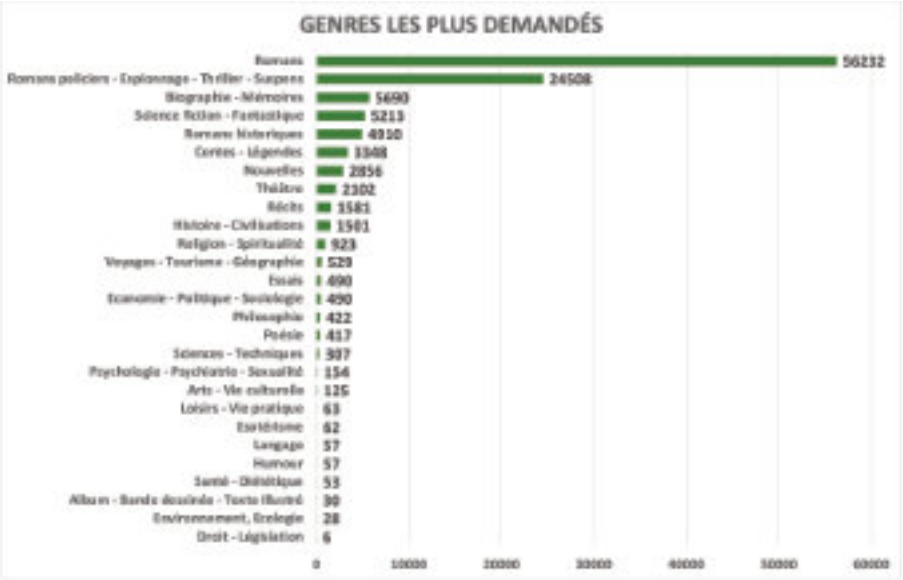
Nous formons régulièrement de nouveaux Donneurs de Voix pour enregistrer les très nombreux nouveaux titres proposés chaque année par les éditeurs, sans compter les ouvrages demandés par nos audiolecteurs : le nombre de titres à enregistrer est immense, notre contribution dépend du nombre et de l'activité de nos Donneurs de Voix !

En 2025, 4 nouveaux Donneurs ont été formés, ainsi que 5 autres depuis le début de l'année 2026.



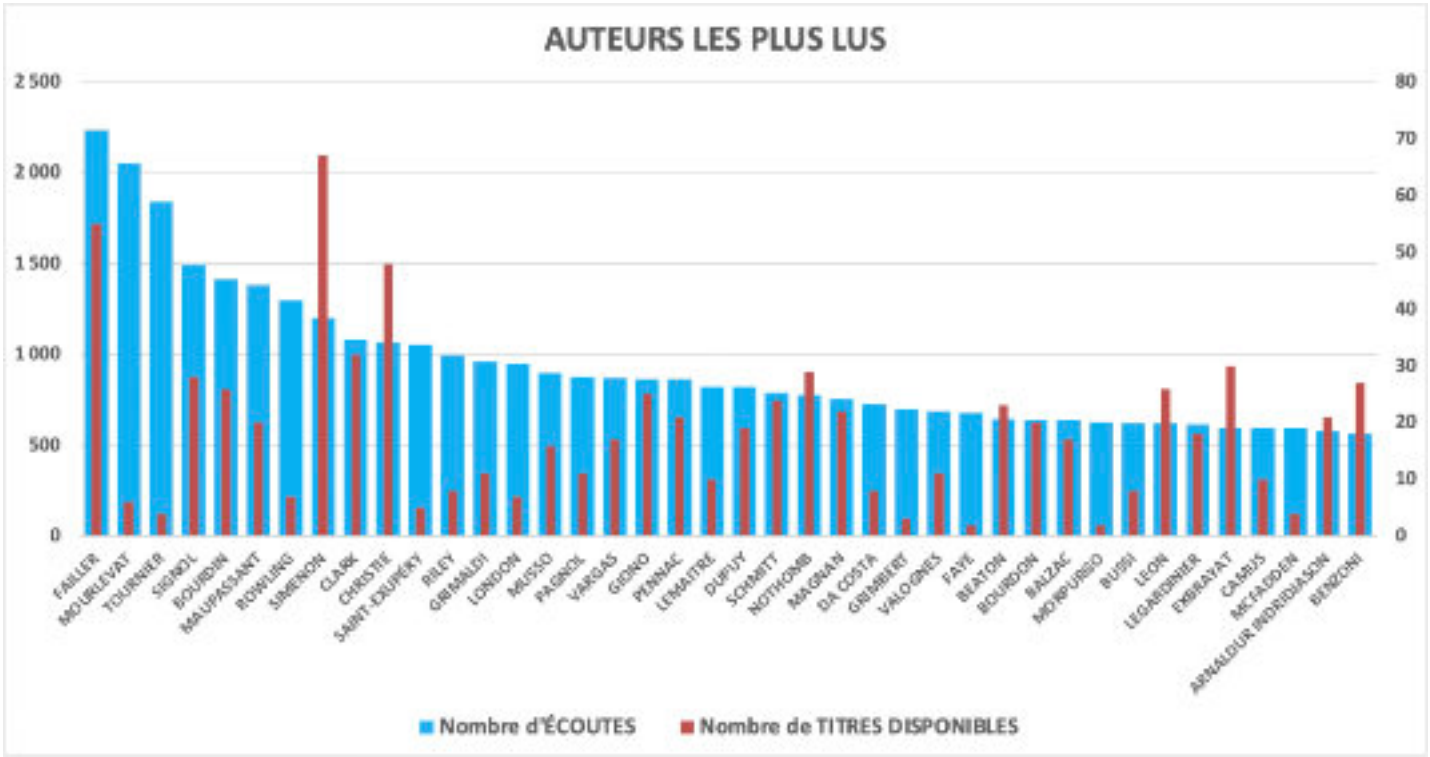
Nos meilleurs enregistrements sont mis en téléchargement sur notre serveur national. Avec 136 titres enregistrés par nos Donneurs de Voix, dont 11 en 2025, nous ne sommes pas parmi les plus productifs de notre région mais notre contribution n'est cependant pas négligeable !

- **Les types de lectures demandés par nos audiolecteurs**



Les audiolivres les plus demandés sont évidemment les romans et les romans policiers, dénotant un besoin de distraction chez nos audiolecteurs. Les biographies et la science-fiction sont toutefois plus écoutées que les romans historiques.

Le classement des auteurs les plus lus est fortement influencé par les lectures des audiolecteurs scolaires : si Jean Failler arriven en tête, il est suivi par Jean-Claude Mourlevat auteur spécialisé dans les romans pour la jeunesse.

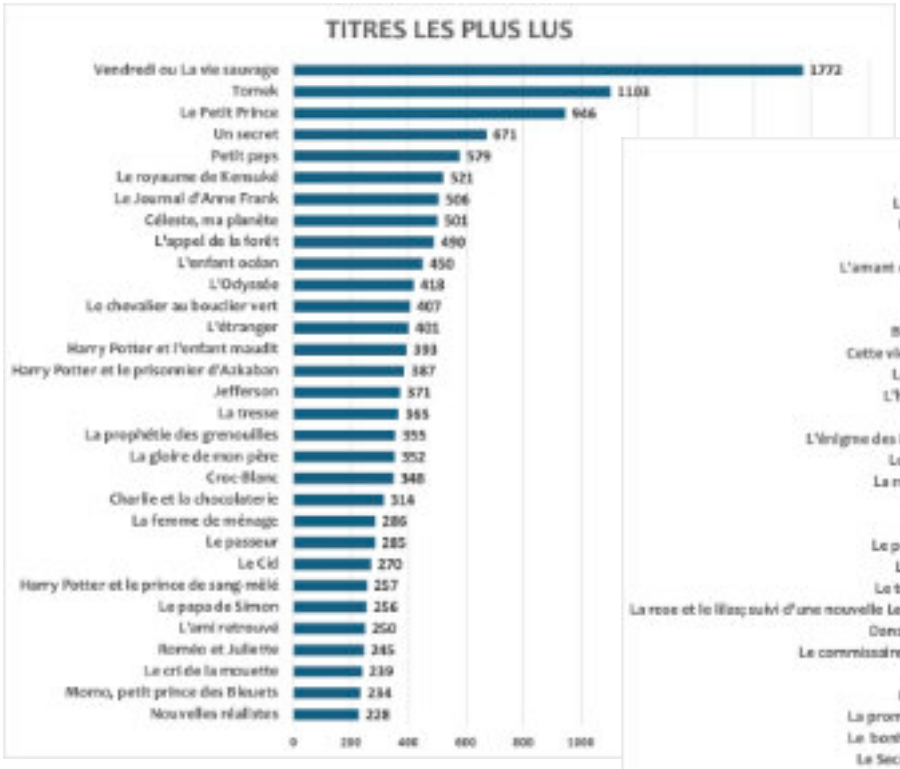


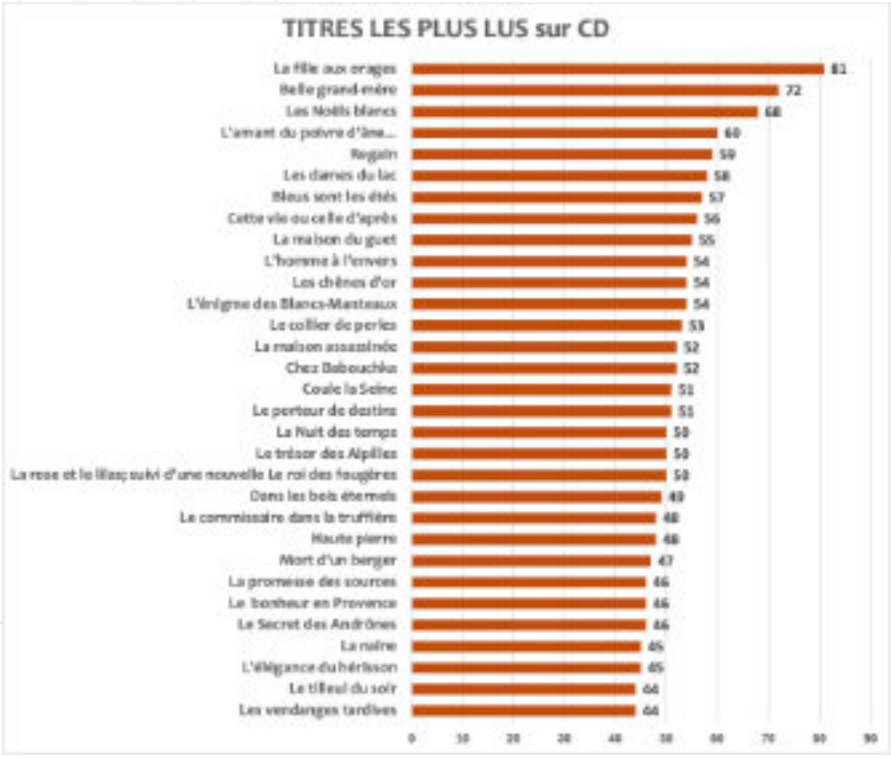
On notera que les auteurs les plus lus ne sont pas forcément ceux dont le nombre de titres enregistrés est le plus élevé !

Parmi les titres les plus écoutés, tous supports confondus, on retrouve la prédominance du téléchargement des titres destinés aux audiolecteurs scolaires, avec *Vendredi ou la vie sauvage, Tomek* ou *Le Petit Prince*...

Le classement est très différent si l'on observe les titres lus sur CD, essentiellement écoutés par les audiolecteurs adultes : *La fille aux orages, Belle grand-mère, Les Noëls blancs*...

Bien entendu, ces statistiques permettent d'orienter les choix de livres à enregistrer par nons Donneurs de Voix.





• RAPPORT FINANCIER

Sur l'exercice 2025, les produits de 12 464 € sont en légère hausse de 3,11 %, tandis que les charges, de 11 584 € sont en diminution de 7,8 %.

Les principaux postes de charge sont toujours notre loyer de 3 000 € par an, les frais d'électricité et de chauffage pour 1 380 € et la contribution aux charges communes de l'ADV pour 1 189 €.

Il se dégage donc un résultat d'exploitation de 879 € en 2025 contre une perte de 471 € en 2024.

Nos placements de trésorerie nous ont rapporté 184 ¤ dont il faut retrancher 44 ¤ d'impots.

Finalement le bénéfice de l'exercice 2025 se monte à 1 020 € contre un déficit de 515 € en 2024.

Il faut noter que les contributions volontaires en nature s'élèvent à 67 030 € réparties en :

- 3 850 € concernant des abandons de frais de la part des bénévoles

- 63 180 € représentant la valorisation au tarif du SMIC horaire des heures de bénévolat accordées à notre Bibliothèque Sonore par les Donneurs de Voix et les Donneurs de temps.

Le Président 2025
JacquesTHOMAS

LES BIBLIOTHÈQUES SONORES

ASSOCIATION DES 5 DONNEURS DE VOIX

BIBLIOTHEQUE SONORE
« MARIE-FRANCE »
des Alpes de Haute Provence
B. P 421
04104 MANOSQUE

Tel: 04 92 87 85 32
Courriel : 04M@advbs.fr

Permanence: mardi14 h -17 h
14, rue du Bon Repos
MANOSQUE

www.bibliotheque-sonore-04.org

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

MANOSQUE 6 novembre 2026

Je suis heureux de vous accueillir si nombreux à notre réunion annuelle d'information, et je remercie plus particulièrement de leur présence :

• Madame Laurie SARDELLA, Conseillère départementale déléguée au numérique, représentant la présidente du département, Madame Éliane BAREILLE ;

• Monsieur Serge MEYER, président de la Bibliothèque Sonore de Gap et des Hautes-Alpes, accompagné de Monsieur Christophe GUY, futur président de cette Bibliothèque ;

- ainsi que les représentants de la presse locale.

Je remercie également tous les membres actifs de la Bibliothèque Sonore : les donneurs de voix et les animateurs qui assurent au quotidien le fonctionnement de notre Bibliothèque Sonore :

- les Donneurs de Voix : Mme Michèle ISOARD, Monsieur Michel FÉLICIAN, ……,

- et les Donneurs de Temps de notre Bibliothèque : Madame Jeanne IZZO, Présidente 2026-2029, Madame Marylène PILLAC, trésorière, Mesdames Andrée LOPEZ, Marie-Claire MÉZIÈRES, Leila HAOUALA et Monsieur Marc MÉZIÈRES.

Merci aussi à la Mairie de Manosque qui met, de nouveau cette année, la salle des Tilleuls à notre disposition gracieusement.

Je dois excuser les personnalités suivantes :

- Madame Stephanie COLOMBERO, conseillère départementale du Canton de Manosque ;
- Monsieur Camille GALTIER, Maire de Manosque ;
- Monsieur David GÉHANT, Maire de Forcalquier ;
- Monsieur Julien DI BENEDETTO, Maire de Digne-les-Bains ;
- Monsieur Jean-Charles BORGHINI, Maire de La Brillanne
- Madame le Maire de Saint-Martin-les-Eaux ;
- ainsi que de nombreux audiolecteurs qui n'ont pu se déplacer ;

Comme chaque année, malheureusement, nous déplorons en 2025 le décès de plusieurs de nos audiolectrices et audiolecteurs. Ayons ensemble une pensée pour elles et leurs familles.